

L'ambition d'une transition verte :

LES ENTREPRISES DE L'ALIMENTATION EN ACTIONS !

14 octobre 2020.

Le pari de s'inscrire et de réussir la transition écologique, les entreprises de l'alimentation le prennent d'autant plus au sérieux qu'elles sont engagées dans nombre d'actions au quotidien, au cœur de leur process logistique ou de décarbonation, dans leur stratégie d'emballages, ou dans des actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Et ce depuis de nombreuses années.



Le 29 juin dernier, Emmanuel Macron présentait les 146 propositions retenues issues de la Convention Citoyenne pour le Climat. Des choix importants vont être fixés, ils engageront les entreprises pour de nombreuses années avec des conséquences en termes de production et d'impact économique.

Les entreprises sont déterminées à aller plus loin en conciliant compétitivité et préservation de la planète, en faisant de ces plans d'actions des moyens de monter en gamme, d'innover et de répondre aux attentes des consommateurs.

L'ANIA publie aujourd'hui le Manifeste vert des entreprises de l'alimentation qui décrit, expériences et chiffres à l'appui, les engagements des entreprises en faveur de la transition écologique à travers 5 grandes thématiques :

- ✓ Réduire **l'impact carbone** des sites industriels
- ✓ Favoriser la **circularité des emballages** : décarbonation, éco-conception, tri, collecte et recyclage
- ✓ Accélérer le **développement d'un transport et d'une chaîne logistique durables**
- ✓ Lutter contre **le Gaspillage alimentaire**
- ✓ Réflexion et expérimentation de **l'affichage environnemental**

Ces objectifs, pour être atteints, nécessiteront un soutien massif de l'État et des collectivités locales afin que les entreprises et leurs salariés, soient accompagnés sans équivoque sur le chemin de la transition écologique.

« La crise COVID-19 a renforcé la conviction des entreprises de l'urgence à s'inscrire dans la reprise dans un cadre plus vert, plus efficient dans l'utilisation des ressources, pour bâtir une économie circulaire. Ce manifeste est le fruit d'une réflexion sur ce qui est fait, mais surtout sur ce qui sera fait demain ou après-demain : dans les stratégies des PME, des ETI et des grands groupes, et d'autant plus vite que les aides aux investissements d'avenir du plan de relance gouvernemental seront effectives. »

Richard Girardot, Président de l'ANIA.

Contact presse : Sophie Ionascu – sionascu@ania.net – 06 81 17 94 60

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.